



Refus de paiement d'un pret

Par **poup38**, le **19/02/2011** à **21:05**

Bonjour,rnJ'ai contractée un crédit à mon nom pour aider mon ex compagnon à ouvrir une entreprise.rnDepuis nous avons rompu, je paye tous les mois le remboursement de ce crédit.rnJe ne sais pas quoi faire je paye tous les mois le remboursement et j'ai de gros souci financier.rnrnMerci de me venir en aide.rnCordialement

Par **Marion2**, le **19/02/2011** à **22:21**

Vous avez pris un crédit à votre nom, vous êtes obligée de régler ce crédit !!!rnAvez-vous une preuve que cet argent lui était destiné ?rnY a t'il une reconnaissance de dettes ?

Par **poup38**, le **19/02/2011** à **23:11**

Je n'est pas de reconnaissance de dette.rnIl était fiché banque de france donc il devait payer un huissier.rnJ'ai fait un chèque à cet huissier.rnJ'ai la facture qui elle est à son nom donc je peut prouver que ce chèque n'à pas été fait à des fins personnelles mais bien pour cette personne.

Par **Marion2**, le **20/02/2011** à **10:09**

Ce qu'il faut, c'est prouver que l'argent du prêt a été donné à votre compagnon.rnrnSi vos

arrivez à le prouver, il faut continuer à régler le prêt et ensuite vous retourner contre votre compagnon.

Par **amajuris**, le **20/02/2011 à 10:37**

bjr,rnà moins que votre ex dise que vous avez agit dans une intention libérale (cadeau) ce qui est corroboré par l'absence de document prouvant un prêt.rncdtrnrn"quand on aime on ne compte pas; quand on n'aime plus on commence à compter"

Par **poup38**, le **20/02/2011 à 11:09**

Bonjour,rnComment puis-je me retourné contre lui et combien cela me coutera-t-il?

Par **Marion2**, le **20/02/2011 à 12:15**

Il faut aller voir un avocat.rnrnCe qui ne veut pas dire que vous aurez gain de cause....rnrnComme dit amatjuris, rnrn[citation]**à moins que votre ex dise que vous avez agit dans une intention libérale (cadeau) ce qui est corroboré par l'absence de document prouvant un prêt.** rn[/citation]rnrnEt là, vous ne pouvez rien prouver.

Par **poup38**, le **20/02/2011 à 15:09**

merci de vos réponses.

Par **poup38**, le **02/03/2011 à 14:30**

Il y a bien un moyen pour le faire rembourser?ou du moins le faire avouer que je lui ai prêter cet argentrnQuel procédure suivre?rnS'il vous plait aidez moi ca me rend malade de savoir qu'il travail et qu'il a un logement grace a moi et qu'il nie toujours.rnPendant que moi je ne peut rien faire a cause de ce fichu crédit.

Par **amajuris**, le **03/03/2011 à 17:27**

bjr,rnles réponses apportées sont les seules réponses (à ma conséquence) que peut apporter la loi dans cette situation.rnla loi ne peut rien contre la légèreté,la gentillesse ou la naïveté de certains face au comportement d'autres personnes. essayez de voir un avocat dans une consultation gratuite.rncdt